

***Ne nudarent corpora* : le corps du soldat romain exposé à la violence de guerre (de la deuxième guerre punique aux Flaviens)**

Sophie Hulot

Résumé : L'idéal de la *uirtus* est souvent convoqué afin de souligner l'agressivité des soldats romains et l'exposition fréquente de leurs corps au cœur de la violence de guerre. Toutefois, les récits antiques livrent une image plus nuancée des conséquences de tels comportements. Les rapports entre gloire combattante et blessures sont complexes et le soldat estropié porte fréquemment en sa chair le soupçon de la faute, plus que de la bravoure. Cette analyse entend donc montrer que les impératifs militaires et politiques ne doivent pas être sous-estimés dans l'élaboration des normes corporelles. Ainsi, la nécessité de se protéger est une obsession présentée comme proprement romaine. La préservation d'un « corps du citoyen » plus symbolique pénètre la phraséologie politique. Réévaluer le regard romain sur le corps du soldat permet de mettre en exergue des divergences entre les prescriptions faites aux meneurs d'hommes et à la troupe.

Abstract: *The aggressiveness of Roman soldiers and the frequent exposure of their bodies in battle are often accounted for by the ancient ideal of uirtus. Ancient texts however present a more balanced image of the consequences of such behaviors. The relationship between fighting glory and wounds is complex and the wounded soldier was more often suspected of wrongdoing than praised for his bravery. This article aims at revealing that military and political priorities are underestimated in the elaboration of bodily norms. The need for self-protection is an obsession which is considered as particularly Roman. The preservation of a symbolic "citizen's body" even appears in political language. A reappraisal of the Roman outlook on the soldier's body shows that only specific kinds of soldiers were allowed to take risks and that common soldiers were simply ordered to hold their positions.*

Mots-clés : armée romaine ; république romaine ; empire romain ; guerre romaine ; violence ; corps ; blessures ; *uirtus* ; agressivité ; *cultural turn*.

Keywords: Roman army ; Roman Republic ; Roman Empire ; Roman warfare ; violence, body ; wounds ; *uirtus* ; fighting spirit ; *cultural turn*.

À propos de la prise d'Héraclée en 169 av. J.-C., Tite-Live livre un tableau des préoccupations corporelles des légionnaires formés en tortue¹ :

Seule différence avec le numéro du cirque : les hommes placés aux extrémités, aussi bien de face que sur les flancs, étaient les seuls à ne pas tenir leur bouclier au-dessus de leur tête, afin de ne pas découvrir leur corps (ne nudarent corpora), mais le tenaient tendu devant eux à la façon des combattants (c'est nous qui soulignons).

¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, Tome XXXII, Livres XLIII-XLIV, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1976, XLIV.9.9-10 : *Id tantum dissimile fuit, quod et in fronte extremi et ex lateribus soli non habebant super capita elata scuta, ne nudarent corpora, sed praetenta pugnantium more.*

Ce passage énonce une norme militaire : le bouclier est tendu devant le légionnaire « à la façon des combattants », c'est-à-dire que ce geste semble essentialiser en lui-même le statut de soldat. Tite-Live souligne ainsi une préoccupation qui apparaît fondamentale pour les soldats romains : la protection de leur corps.

Une telle attitude relève des modalités pratiques du combat, particulièrement étudiées dans le champ d'étude amorcé par J. Keegan, visant une description « à hauteur d'homme » des manières de combattre des soldats². Mais elle incite également à réfléchir aux valeurs données au corps dans la Rome antique³. Plus précisément, cette étude ambitionne la réévaluation des valeurs morales qui sont conférées respectivement au corps du soldat préservé de toute blessure et à celui dont l'intégrité a été compromise. Nous ressererons notre enquête à la période allant de la deuxième guerre punique (moment intense de violence durant lequel les corps des soldats ont été particulièrement meurtris) au I^{er} s. ap. J.-C. (période d'intensification des problématiques corporelles militaires sur la personne de l'empereur).

Courage et exposition de son corps à la violence du combat

Le courage héroïque antique

Depuis l'épopée grecque, être au premier rang du combat est considéré comme un comportement héroïque. Le modèle par excellence se trouve dans la conduite d'Achille, qui, au cœur de la mêlée, manifeste son ἀρετή (*arété*). Mais l'exposition de son corps à la violence de

² John KEEGAN, *Anatomie de la bataille*, Paris, Robert Laffont, [1976] 1993. Les études fondatrices en histoire romaine sont : Adrian Keith GOLDSWORTHY, *The Roman Army at War 100 BC-AD 200*, Oxford, Clarendon press, [1996] 1998 ; Philip A. G. SABIN, « The face of Roman Battle », *Journal of Roman Studies*, 90, 2000, p. 1-17 ; Catherine M. GILLIVER, « Battle », dans *The Cambridge history of Greek and Roman warfare. Volume II, Rome from the late Republic to the late Empire*, dir. P. A. G. SABIN, *et al.*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2007, p. 122-157.

³ Récemment, le supplément de la revue *Dialogues d'histoire ancienne* dirigé par F. Gherchanoc opère une utile synthèse sur l'histoire du corps pour la période antique : *L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique. Dialogues d'histoire ancienne, Supplément 14*, dir. Florence GHERCHANOC, 2015. Les analyses se sont en effet multipliées depuis les années 2000. À titre d'exemple, sur le thème plus spécifique de la guerre, voir Catherine BAROIN, « Les cicatrices ou la mémoire du corps » dans *Corps romains*, dir. P. MOREAU, Grenoble, J. Millon, 2002, p. 27-46 ; Philippe MUDRY, « Fonctions de la blessure épique », dans *Le Corps dans les cultures méditerranéennes*, dir. P. CARMIGNANI, *et al.*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2007, p. 59-66 ; *Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge*, dir. Lydie BODIQU, *et al.*, Turnhout, Brepols Publishers, 2011 ; Patrice FAURE, « Parures, corps et identités militaires dans l'armée romaine impériale » dans *Parures et artifices : le corps exposé dans l'Antiquité*, dir. L. BODIQU, *et al.*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2011, p. 141-154 ; *Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité*, dir. Annie ALLELY, Bordeaux, Ausonius, 2014 ; *Entre traces mémorielles et marques corporelles : regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours*, dir. J.-C. CARON, *et al.*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2014.

la bataille est également une valeur partagée par le plus grand nombre dans la société athénienne, comme l'a montré N. Loraux⁴.

Un tel comportement semble également prôné par les Romains, du moins, si l'on en juge par les nombreux récits d'actes héroïques où les soldats se portent en avant des lignes, manifestant ainsi leur *uirtus* : leur courage « viril » selon l'étymologie⁵. Cependant, de telles descriptions sont à considérer comme des *exempla*, des exemples moraux destinés à éduquer les citoyens et dont la valeur historique a longtemps été discutée par la communauté scientifique⁶. Jusqu'à récemment, peu de place était laissée à l'étude de ces comportements « héroïques », considérés comme des stéréotypes littéraires. En effet, l'historiographie insistait avant tout sur la discipline extrême des soldats romains. J. E. Lendon a été le premier à amorcer un *cultural turn* en histoire militaire romaine et à montrer que l'esprit d'émulation romain entraîne un goût particulier pour la prise de risque personnelle⁷. La jeunesse romaine, par ambition sociale et politique, serait *ferox* et cette agressivité serait, selon lui, l'une des clefs du succès de Rome à la guerre. En définitive, il faut bien convenir qu'exposer son corps à la violence de guerre, au plus fort du danger, constitue une injonction morale forte faite aux soldats antiques.

Comprendre les rapports entre expression du courage et blessures

Au regard de cette culture de guerre, glorifiant la *uirtus* et la prise de risque au nom de la recherche du *laus* et de la *fama*, on pourrait penser que les blessures manifestent systématiquement la gloire du combattant qui les reçoit. Toutefois, le lien entre le courage et sa traduction sur le corps du guerrier est loin d'être uniforme.

Tout d'abord, la violence sur le corps est souvent atténuée par les récits. Ainsi, lorsque César met en scène la glorieuse conduite des centurions L. Vorenus et T. Pullo en 54 av. J.-C., il n'éprouve pas le besoin d'évoquer d'éventuelles blessures. Au contraire, il insiste sur leurs

⁴ Nicole LORAUX, *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot Rivages, [1981] 1993.

⁵ À titre d'exemple, Crastinus, centurion de César à Pharsale, en 48 av. J.-C., est particulièrement représentatif de ce type de comportements : CESAR, *Guerre civile*, Tome II, Livre III, éd. et trad. Pierre FABRE et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 1997, III. 99.1. Plus largement, sur la *uirtus* à la guerre, voir Myles MCDONNELL, *Roman Manliness : Virtus and the Roman Republic*, New York-Cambridge-Melbourne, Cambridge University Press, 2006.

⁶ Sur la nature de ces *exempla* militaires, voir notamment David NOLAN, « Caesar's Exempla and the Role of Centurions in Battle », dans *"Circum mare": themes in ancient warfare*, dir. J. ARMSTRONG, Leiden, Boston, Brill, 2016, p. 34-64.

⁷ Jon E. LENDON, *Soldats et fantômes*, Paris, Tallandier, [2005] 2009. L'auteur note néanmoins que les pratiques romaines sont le fruit d'un compromis entre *uirtus* et *disciplina*. Cette approche culturelle continue de s'amplifier, notamment sur le sujet de la *uirtus*.

corps restés intègres (*incolumes*). Sortis miraculeusement indemnes d'une position pourtant très périlleuse, leur corps sans blessure apparaît donc dans ce cas comme une preuve de la réussite militaire⁸.

À l'inverse, lorsqu'elles sont évoquées, les blessures peuvent être porteuses d'une signification complexe, rendant leur évaluation plus ambiguë. Ainsi écrit Tite-Live, lorsqu'il relate la mort du centurion M. Centenius Paenula en 212 av. J.-C. : « [...] celui-ci, non seulement pour soutenir son ancienne réputation, mais par crainte du déshonneur qui l'attendait s'il survivait à un désastre causé par sa propre imprudence, s'offrit aux traits des ennemis et tomba, [...] »⁹. Les mots de Tite-Live dépeignent une blessure qui rachète une décision imprudente. Toutes proportions gardées, c'est ce même schéma qui apparaît déjà pour la mort de Paul-Émile en 216 av. J.-C., accablé de traits, et surtout pour le trépas de Marcellus en 208 av. J.-C.¹⁰. Transpercé par une lance, le corps du consul serait une manière d'expier son imprévoyance en tant que commandant. L'attitude qui consiste à mettre en péril son corps est donc diversement appréciée, en particulier pour les généraux.

En outre, la blessure ne couronne pas forcément un épisode héroïque. Sur cet aspect, l'anecdote du fils de Caton l'Ancien à Pydna en 168 av. J.-C. est exemplaire. Différentes versions de cet événement existent, que nous avons synthétisées dans le tableau ci-dessous¹¹.

⁸ CESAR, *Guerre des Gaules*, Tome II, Livres V-VIII, éd. et trad. Léopold-Albert CONSTANS et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 2008, V. 44.1-13.

⁹ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XV, Livre XXV, éd. et trad. Fabienne NICOLET-CROIZAT, Paris, Les Belles Lettres, 1992, XXV. 19.16 : *Postquam is non pro uetere fama solum sed etiam metu futuri dedecoris, si sua temeritate contractae cladi superesset, obiectans se hostium telis cecidit, [...]*.

¹⁰ TITE-LIVE, *History of Rome*, V, XXI-XXII, éd. et trad. Benjamin Oliver FOSTER, Cambridge, Harvard University Press, 1982, XXII. 49.14 ; TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XVII, Livre XXVII, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1998, XXVII. 27.7 ; POLYBE, *Histoires*, Tome VIII, Livre X-XI, éd. et trad. Éric FOULON et Raymond WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 1990, X. 32.5 ; APPIEN, *Histoire romaine*, Tome III, Livre VII, *Le Livre d'Annibal*, éd. et trad. Danièle GAILLARD, Paris, Les Belles Lettres, 1998, VII. 50.215-216.

¹¹ VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, Tome 1, Livres I-III, éd. et trad. Robert COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995, III. 2.16 ; FRONTIN, *Les stratagèmes*, éd. et trad. Pierre LAEDERICH, Paris, Éd. Economica, 2016, IV. 5.17 ; PLUTARQUE, *Vies*, Tome IV, Timoléon-Paul Émile/Pélopidas-Marcellus, éd. et trad. Robert FLACELIERE et É. CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1966, Aem., XXI ; JUSTIN, *Abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée* ; et *Prologues de Trogue Pompée*, éd. et trad. Lucienne THELY-CHAMBRY et Émile CHAMBRY, et al., Paris, Librairie Garnier et frères, 1936, XXXIII. 2.

<u>Source</u>	<u>Date</u>	<u>Mention de blessures</u>	<u>Situation dans le combat</u>	<u>Forme du courage</u>	<u>Utilité</u>
VAL. MAX. 3.2.16	début du I ^{er} s. ap. J.-C.	NON	Déjà dans le combat	Courage inféré (absence de peur)	Envers l'ennemi et différée
FRON., Strat., 4.5.17	30-104 ap. J.-C.	OUI	Retour dans la mêlée	∅	∅
PLUT., Aem., 21.1-6	45-120 ap. J.-C.	Incertain	Retour dans la mêlée (avec un groupe d'hommes)	Courage aristocratique	Envers son propre camp et immédiat
JUST., 33.2 (source : Trogue Pompée)	III ^e s. ap. J.-C. (I ^{er} s. ap. J.-C.)	OUI	Déjà dans le combat	Distinction au combat (courage de « démonstration ») et « audace »	Envers son propre camp et immédiat

Le cœur de l'anecdote relate le retour solitaire du fils de Caton dans le tumulte de la mêlée, dans le seul but de récupérer l'épée qu'il a honteusement perdue au combat ¹². Mais le seul passage qui lie expressément blessures et courage, celui de Justin, résumant Trogue Pompée, énonce de nombreuses conditions pour valoriser un tel comportement. La prise de risque ne doit pas être irraisonnée : le protagoniste protège son corps à l'aide d'un bouclier ; il ne retourne pas inconsidérément au combat puisqu'il est déjà au cœur de la mêlée ; son

¹² Sur cette obligation du soldat, voir Graeme A. WARD, « The Roman Battlefield: Individual Exploits in Warfare of the Roman Republic », dans *The Topography of Violence in the Greco-Roman World*, dir. W. RIESS et G. G. FAGAN, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2016, p. 299-324.

comportement a une utilité immédiate puisqu'il crée un effet d'entraînement sur les troupes ; enfin, son action est qualifiée « d'audace ». L'acte de courage du fils de Caton est donc emprisonné dans un cadre de circonstances précises qui énoncent les normes romaines en matière de prise de risque et de mise en danger de son corps. La bravoure n'est valorisée que lorsqu'elle ne constitue pas une folle initiative individuelle.

Au terme de ce rapide survol, trois constats se dégagent. Dans les récits antiques, le courage peut s'exprimer autrement que par son résultat sur les corps et la mention de blessure n'est pas systématique. Surtout, la blessure n'est pas forcément la preuve du courage. Au contraire, elle porte toujours le soupçon de la fuite honteuse, de la faute ou de l'imprudence, en somme, de la défaite. Enfin, la blessure n'est preuve de courage que dans un petit nombre de cas dont les circonstances sont bien détaillées.

Une valeur aristocratique concurrente : le corps beau et intact

Dès lors, comment expliquer ces liens lâches entre corps blessé et expression du courage ? Une partie de la réponse se trouve sans doute dans les normes corporelles antiques, notamment dans les valeurs que l'on prête au corps beau (καλὸς σῶμα), particulièrement bien étudié pour la Grèce¹³. Dans l'Antiquité, la beauté énonce ainsi la valeur et le statut « privilégié » des individus.

Chez les Romains, l'impératif de préservation de la *forma* (l'apparence) est essentiel dans les relations sociales¹⁴. Elle est, en effet, l'outil principal de la reconnaissance et de l'identification. Cet élément de supériorité sociale se traduit donc chez les aristocrates par une attention particulière à la préservation du corps au combat. Déjà vers 230 av. J.-C., Sp. Curvilius aurait été honteux de se montrer en public suite à une blessure reçue à la jambe en combattant¹⁵. C'est également en ces termes qu'il faut sans doute comprendre un épisode de la bataille de Pharsale en 48 av. J.-C.¹⁶. Les sources rapportent que César aurait donné l'ordre à ses fantassins

¹³ Dominic MONTSERRAT, *Changing Bodies, Changing Meanings*, London-New York, Routledge, [1998] 2011 ; Florence GHERCHANOC, *Concours de beauté et beautés du corps en Grèce ancienne*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2016.

¹⁴ Pierre CORDIER, « Remarques sur les inscriptions corporelles dans le monde romain : du signe d'identification (notitia) à la marque d'identité (identitas) », *Pallas*, 65, 2004, p. 189-198, en part. p. 189-190 ; Catherine BAROIN, « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », *Dialogues d'histoire ancienne*, Suppl. 14, 2015, p. 31-51.

¹⁵ CICERON, *De l'orateur*, Tome II, Livre II, éd. et trad. Edmond COURBAUD et Henri BORNECQUE, Paris, Les Belles lettres, 2009, II. 249.

¹⁶ LUCAIN, *La guerre civile (La Pharsale)*, Tome II, Livres VI-X, éd. et trad. A. BOURGERY, *et al.*, Paris, Les Belles Lettres, 1993, VII. 575-585 ; FRONTIN (*op. cit.* n. 11) IV. 7.32 ; PLUTARQUE, *Vies*, Tome IX, Alexandre-César, éd. et trad. R. FLACELIERE et É. CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 2012, Caes., XLV. 2-6 ; FLORUS,

de brandir leurs armes en direction du visage des cavaliers de Pompée. Ces derniers, de jeunes aristocrates attentifs à leur intégrité physique, auraient alors fait volte-face de peur d'être défigurés, tout au moins selon la propagande pro-césarienne.

L'obsession militaire et politique de la préservation du corps

Les techniques du corps combattant romain

Bien que l'histoire militaire romaine doive beaucoup au *cultural turn* amorcé dans les années 1990, il n'est pas inutile de rappeler que les normes culturelles ne sont pas les seules à déterminer le regard romain sur la corporalité du soldat. Un retour aux réalités du combat est donc nécessaire. Or, les connaissances se font toujours plus précises en la matière. L'analyse de l'iconographie y est pour beaucoup même si le caractère stéréotypé des postures sur les reliefs ne doit pas être sous-estimé.

Le maniement du bouclier, porté par la main gauche, paraît fondamental. La position défensive prise pour se retrancher derrière le bouclier est particulièrement bien visible sur certains bas-reliefs et a été étudiée par P. Connolly et A. Goldsworthy¹⁷. S. Boffa conclut à une station intermédiaire, ni accroupie, ni complètement debout¹⁸. La position semble stable pour résister à un coup ou au poids de l'adversaire : un pied est décalé, les jambes sont légèrement fléchies (fig. 1 et fig. 2). Selon S. Boffa ce sont là les indices d'une escrime d'attente : le léger recul du pied droit permet d'exposer le moins de surface corporelle possible aux coups de l'ennemi. Mais cette protection est également dynamique : les reliefs montrent que le bouclier peut être élevé contre un ennemi plus grand, lors d'une fente ou contre des cavaliers (fig. 3 à 7)¹⁹. Un système de fentes rapides en avant permet de toucher les parties du corps que l'ennemi découvre.

Oeuvres, Livre II, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1967, II. 13.50 ; APPIEN, *Les guerres civiles à Rome*, Livre II, éd. et trad. Jean-Isaac COMBES-DOUNOUS et Philippe TORRENS, Paris, Les Belles Lettres, 1994, II. 11.76 ; POLYEN, *Stratagems of war*, éd. et trad. Peter KRETZ et Everett L. WHEELER, Chicago, Ares publ., 1994, VIII.23.25. Voir aussi, Xavier LAPRAY, « Les violences corporelles dans les batailles rangées. L'exemple romain » dans *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité* (op. cit. n. 3), p. 137-149, en part. p. 148.

¹⁷ Peter CONNOLLY, « *The Roman fighting technique deduced from armour and weaponry* » dans *Roman Frontier Studies 1989. Proceedings of the xvth International Congress of Roman Frontier Studies (Canterbury, 2-10 Septembre 1989)*, dir. V. A. MAXFIELD et M. J. DOBSON, Exeter, University of Exeter Press, 1991, p. 358-363 ; Adrian Keith GOLDSWORTHY (op. cit. n. 2), p. 218-219.

¹⁸ Sergio BOFFA, « Recherches sur l'escrime du soldat romain : le combat au glaive du II^e s. av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C. », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2010, p. 67-91, en part. p. 75-81.

¹⁹ X. Lapray a exploré cette notion de geste militaire romain dans sa thèse restée inédite : Xavier LAPRAY, *La cité au combat. Traditions littéraires, pratiques militaires et idéal civique dans les récits de bataille latins tardo-républicains (César, Salluste et Tite-Live)*, thèse de doctorat [dactyl.], Université, Panthéon-Sorbonne, 2010, p. 986-1001.

Pour qualifier l'ensemble de ces postures et mouvements, on peut sans doute emprunter à M. Mauss l'expression de « technique du corps »²⁰. Cette discipline du corps est tellement ancrée dans les esprits que certaines positions deviennent exemplaires du combattant et finissent par l'identifier et le caractériser. Ainsi, le bouclier est-il, davantage que l'épée, l'emblème même du soldat.

En somme, ce retour aux nécessités du terrain permet de voir que le regard romain sur le corps du combattant valorise avant tout sa protection, et non son exposition.



Fig. 1 : Piédestal de colonne de Mayence, époque flavienne (Landesmuseum Mainz) © ÉMILE ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. 7-8-9, Gaule germanique*, Paris, Impr. Nationale 1918, p. 333.



Fig. 2 : Frise de la façade est de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 203.



Fig. 3 : Frise de la façade sud de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 190.

²⁰ Marcel MAUSS, « Les techniques du corps » dans *Sociologie et anthropologie*, dir. M. MAUSS, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 365-386. De nos jours, la recherche parle plutôt de « synthèse corporelle ».



Fig. 4 : Frise de la façade sud de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 204.



Fig. 5 : Frise de la façade est de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 190.



Fig. 6 : Haut-relief du grand socle du second attique. Face sud de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 194.



Fig. 7 : Haut-relief du grand socle du second attique. Face nord de l'arc d'Orange (19-27 ap. J.-C.), Orange © Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907, p. 192.

La protection des corps érigée en une supériorité romaine au combat ?

D'autres réflexes de protection apparaissent également au fil des sources. Il s'agit par exemple d'éviter de tomber, ou, le cas échéant, d'essayer de se relever immédiatement. Le fait de tomber est en effet interprété comme une preuve de faiblesse, laissant le champ libre à l'ennemi pour frapper une cible immobile. Ainsi Spartacus ploie-t-il le genou, blessé par une javeline, avant de succomber²¹. De même, un centurion césarien ayant trébuché près de Salsum est achevé par les Pompéiens en 45 av. J.-C.²². Les Parthes, en 36 av. J.-C., interprètent la mise à genoux des Romains comme un aveu de leur défaite²³. Flavius Josèphe raconte encore qu'en juillet 70 ap. J.-C., Sabinus glisse et tombe lors d'un engagement contre le rempart de Jérusalem. Si le personnage est décrit comme un guerrier courageux, sa mort n'inspire à l'auteur que de la pitié²⁴. La station debout est donc positivement connotée, à l'inverse de la position couchée. Cette codification des positions sur un plan pratique et culturel s'inscrit donc à l'opposé de celles que nous connaissons actuellement, où le soldat allongé et invisible a davantage de chances de survie²⁵.

Un deuxième réflexe révèle les techniques du corps qui étaient enseignées dans l'armée romaine. Il s'agit de celui de protéger sa nuque. Ainsi Flavius Josèphe raconte que Julien, un centurion du contingent bithynien, mène un assaut contre Jérusalem en juillet 70 ap. J.-C.²⁶. Tout comme Sabinus, il glisse et tombe mais « on n'en vint pas à bout rapidement, car toutes les parties vitales de son corps étaient protégées contre les coups par le casque et la cuirasse et il rentrait la nuque ». Protéger son corps est donc une nécessité qui apparaît à de multiples reprises dans les textes anciens.

²¹ APPIEN, *Histoire romaine*, Tome VIII, Livre XIII, *Guerres civiles*, Livre I, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY et François HINARD, Paris, Les Belles Lettres, 2008, 120.557.

²² PSEUDO-CESAR, *Guerre d'Espagne*, éd. et trad. Nicole DIOURON, Paris, Les Belles Lettres, 2002, XXIII. 4-5.

²³ PLUTARQUE, *Vies*, Tome XIII, Démétrios-Antoine, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1977, *Ant.*, XLV.5 ; FLORUS (éd. cit. n. 16), II. 20.6.

²⁴ FLAVIUS JOSÈPHE, *The Jewish war*, Books V-VII, éd. et trad. Henri St. John THACKERAY, Cambridge (Mass.), London, Harvard university press, 1997, VI. 1.5.64-65.

²⁵ Sur cette inversion des valeurs, voir Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX^e-XXI^e s.*, Paris, Seuil, 2008, en part. p. 275-277.

²⁶ FLAVIUS JOSEPHE, *The Jewish war* (éd. cit. n. 24), VI. 1.8.87-88 : [...] γὰρ ἀνηρέθη ταχέως τῷ τε κράνει καὶ τῷ θώρακι πεφραγμένους πάντα τὰ καίρια πρὸς σφραγὴν καὶ τὸν αὐχένα συνέλκων [...].

Les Romains sont également critiques devant la nudité des corps des Gaulois au combat²⁷. Ils ne comprennent pas que ces derniers ne se préservent pas, voire qu'ils cherchent à élargir leurs blessures dans le but de montrer leur courage et leur prestige social, comme c'est le cas, par exemple, en 189 av. J.-C. à la bataille du mont Olympe, contre les Gallo-grecs²⁸.

La représentation du corps du soldat romain au combat découle donc d'impératifs pratiques. Les soldats sont conditionnés pour se protéger coûte que coûte, ce qui permet en particulier de réduire la zone d'exposition du corps et de prendre l'ascendant moral sur l'adversaire.

De l'individuel au collectif, protéger le « corps » des citoyens

De cette obsession de la protection du corps découle un changement de registre dans les discours. À plus d'un titre, le général victorieux est aussi et surtout celui qui ramène le plus possible sa troupe *intacta* (sans blessures) et *integra* (sans pertes)²⁹. Frontin dit, par exemple, que, vers 217/216 av. J.-C., Fabius Maximus résiste à la pression de son fils qui lui conseille une attaque, car il ne veut pas sacrifier de troupes³⁰. On reproche également à des généraux, juste après la deuxième guerre punique, de sacrifier trop de vies alliées du fait d'un mauvais usage du système de réserve romain³¹. Les soldats semblent juger leurs généraux au nombre de blessures qu'ils reçoivent, comme le fait dire Plutarque à M. Servilius Pulex Geminus à propos du triomphe de Paul-Émile en 167 av. J.-C.³². Le fait que la loi pour obtenir un triomphe soit modifiée, à partir de 62 av. J.-C., constitue un aboutissement de ce phénomène : les triomphes ne sont désormais accordés qu'aux généraux qui ne sacrifient pas inconsidérément la vie des citoyens³³.

²⁷ Voir notamment, TACITE, *Annales*, Tome I, Livres I-III, éd. et trad. Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 2011, II. 14.3 ; 12 ; 35.5. Voir également Jean-Louis BRUNAU, « *Le corps du guerrier gaulois* », dans *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité* (op. cit. n. 3), p. 169-183.

²⁸ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXVIII, Livre XXXVIII, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 1982, XXXVIII. 21.9-11.

²⁹ Les deux termes, très proches, sont parfois interchangeable. Sur le thème de la victoire sans perte d'hommes, voir Brian David TURNER, *Military Defeats, Casualties of War and the Success of Rome*, thèse de doctorat [dactyl.], University of North Carolina, 2010, particulièrement p. 207-231.

³⁰ FRONTIN (éd. cit. n. 16), IV. 6.1; L'anecdote est aussi rapportée par Dion Cassius (DION CASSIUS, *Dio's Roman history in nine volumes*, Tome II : Fragments of books XII-XXXV, éd. et trad. Earnest CARY et Herbert BALDWIN FOSTER, London, Cambridge (Mass.), W. Heinemann, Harvard university press, 1970, XIV. 57.9-10).

³¹ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXV, Livre XXXV, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 2004, XXXV. 68-10.

³² PLUTARQUE, *Vies*, Tome IV (éd. cit. n. 11) *Aem.*, XXXI.7.

³³ VALERE MAXIME (éd. cit. n. 11), II. 8.1.

Surtout, la protection du corps du citoyen devient un *leitmotiv* à partir de César. Celui-ci explique ainsi à de nombreuses reprises que ses troupes ont obtenu la victoire en Gaule en restant indemnes³⁴. Durant la guerre civile contre Pompée, la préservation des vies citoyennes devient un thème de propagande. Ce type de discours est repris ensuite par les empereurs. Ainsi Auguste, après le désastre de Varus en 9 ap. J.-C., prend-il le deuil et se désespère du sort de ses soldats³⁵. De même, Othon jure qu'il n'exposera plus la vie de ses soldats après la bataille de Bédriac en 69 ap. J.-C.³⁶. Titus, toujours lors de la guerre contre les Juifs (66-73 ap. J.-C.), répète plusieurs fois à ses soldats qu'il ne veut pas risquer leur vie inconsidérément, ou bien se lamente sur leur mort³⁷. Le corps des citoyens romains et leur intégrité physique deviennent alors un enjeu fort de la propagande impériale, ceci dans un contexte où l'armée est un réservoir de clientèle, essentiel au pouvoir politique.

Vers de nouvelles formes d'héroïsme ?

Comment, dès lors, concilier cet idéal héroïque qui pousse les soldats à exposer leur corps au plus fort de la mêlée avec ces injonctions pratiques à protéger son corps et les discours qui en découlent ?

Des comportements fondamentaux mais survalorisés

Il convient d'abord de noter que les sources ne valorisent les prises de risque que pour certains types de soldats, notamment pour les cavaliers, centurions et porte-enseignes. En effet, les cavaliers font partie de l'élite de l'armée. C'est à eux que les généraux ordonnent de poursuivre l'armée ennemie en déroute et donc de s'exposer au cœur des lignes adverses. Mais le danger est limité puisqu'un tel ordre n'est en général donné que lorsque l'ennemi est déjà en fuite et n'oppose plus de résistance acharnée. De même, les centurions et les porte-enseignes semblent ne se mettre physiquement en danger que lorsque l'armée toute entière est en mauvaise posture³⁸. Ils sont en effet les acteurs principaux de la cohésion des troupes³⁹. Leur

³⁴ Pour un aperçu synthétique, voir VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, Tome II, Livre II, éd. et trad. Joseph Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1982, II. 107.3 : *incolumi inuiolatoque*.

³⁵ SÜETONE, *Vies des douze Césars*, Tome I, César-Auguste, éd. et trad. Henri AILLOUD et François L'YVONNET, Paris, Les Belles Lettres, 2013, Aug., 23 ; DION CASSIUS, *Dio's Roman history VII: Books LVI-LX*, éd. et trad. Earnest CARY et Herbert Baldwin FOSTER, London, New York, W. Heinemann, 1924, LVI.23-24.

³⁶ SÜETONE, *Vies des douze Césars*, Tome III, Galba-Othon-Vitellius-Vespasien-Titus-Domitien, éd. et trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1993, X.3.

³⁷ FLAVIUS JOSEPHÉ, *The Jewish war* (éd. cit. n. 24), V. 123 ; VI. 1.8.89, VI. 3.1.182-184.

³⁸ Voir à ce sujet David NOLAN (art. cit. n. 6), p. 34-64.

³⁹ Voir Patrice FAURE, *L'aigle et le cep*, Bordeaux, Ausonius, 2013, particulièrement p. 44 et sqq.

comportement téméraire incite les troupes à poursuivre le combat et à ne pas fuir. Ainsi durant la bataille de Dyrrachium en 48 av. J.-C. entre César et Pompée, ce sont les centurions et les porte-enseignes qui ont le plus souffert de blessures ou qui ont le plus perdu la vie⁴⁰. En somme, l'exposition du corps du combattant à la violence de guerre n'est valorisée que pour certaines catégories précises de soldats afin de garantir l'efficacité militaire.

Faire rempart de son corps : le devoir de tenir sa position

Dans la même perspective, un autre impératif s'est imposé dans les mentalités romaines : celui de tenir ferme sa position, et ce, en dépit des nombreuses blessures. Cette attitude est déjà relatée dans l'historiographie grecque, mais elle est particulièrement valorisée à partir du I^{er} s. av. J.-C. où elle est parfois mâtinée de stoïcisme. De fait, les chefs considèrent que le devoir du soldat d'infanterie lourde n'est pas d'avancer au-delà de la première ligne, mais au contraire, de maintenir sa position sans reculer pour se confronter aux coups de l'adversaire avec opiniâtreté⁴¹. À propos de la bataille d'Ilerda en 49 av. J.-C., César loue l'obstination des soldats qui supportent sans faiblir les blessures⁴². Ce type de comportement se prête facilement à un traitement métaphorique. À propos du siège de Sagonte en 219 av. J.-C., Tite-Live évoque un « rempart de corps », une image reprise par Flavius Josèphe pour le siège de Jérusalem durant l'été 70 ap. J.-C.⁴³. De même, Salluste loue le fait qu'en 63 av. J.-C. les partisans de Catilina couvrent de leur cadavre le lieu même de leur poste, preuve du sacrifice ultime de leur corps⁴⁴. Cependant, nous noterons que, là encore, cette injonction est particulièrement usitée lors des moments critiques où l'armée risque de se débander. En définitive, c'est un subtil mélange entre mise en danger de soi et protection de sa chair qui forme l'idéal romain en matière d'attitude corporelle. Cette forme de courage fait ainsi la synthèse entre les impératifs militaires et les idéaux héroïques. Elle est particulièrement bien résumée par Flavius Josèphe qui narre l'action téméraire du cavalier Longinus en mai 70 ap. J.-C. : « Titus en revanche, pensait à la sécurité de ses soldats non moins qu'au succès : traitant de folie l'impétuosité inconsidérée et

⁴⁰ CESAR, *Guerre civile*, Tome II, Livre III (éd. cit. n. 5), III. 64.3-4.

⁴¹ Sur le sujet, complexe, de l'infanterie légère, voir Adam O. ANDERS, « The "Face of Roman Skirmishing" », *Historia*, 64/3, 2015, p. 263-300.

⁴² CESAR, *Guerre civile*, Tome I, Livres I et II, éd. et trad. Pierre FABRE et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 2005, I. 45.6.

⁴³ TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XI, Livre XXI, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 2014, XXI.8.8 ; FLAVIUS JOSEPHE, *The Jewish war* (éd. cit. n. 24), VI.3.19.

⁴⁴ SALLUSTE, *Catilina*, éd. et trad. Alfred ERNOUT et Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles lettres, 1996, LXVI.2 ; FLORUS (éd. cit. n. 16), II.12.12.

n'admettant de bravoure que celle qui, accompagnée de prudence, fait qu'on agit sans subir de dommage, il leur donna pour consigne de se montrer braves sans se mettre en danger »⁴⁵.

Conclusion

À bien des égards, le regard romain sur le corps du guerrier résulte du conflit constant entre la *valorisation* culturelle de la bravoure et les *normes* d'efficacité du combat. Loin de l'équation simple qui assimilerait systématiquement le corps du soldat blessé à un signe de courage, l'exposition inconsidérée des soldats romains au cœur de la mêlée est en réalité le plus souvent condamnée. Le corps du soldat doit être à tout prix préservé, à l'échelle de chaque combattant, mais aussi, au niveau de l'armée. Ainsi, avec la montée du pouvoir des *imperatores* à la fin de la République, s'accroissent des discours insistant sur les qualités du général ayant su préserver ses troupes et, plus généralement, ayant su conserver intact le corps des citoyens. De ce fait, afin de concilier ces valeurs et ces impératifs, les Romains semblent ne valoriser les blessures que lorsqu'elles sont reçues par les meneurs d'hommes et promouvoir l'idée de tenir stoïquement son poste, et ce malgré les atteintes corporelles⁴⁶.

Sources antiques

APPIEN, *Les guerres civiles à Rome*, Livre II, éd. et trad. Jean-Isaac COMBES-DOUNOUS et Philippe TORRENS, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

APPIEN, *Histoire romaine*, Tome III, Livre VII, Le Livre d'Annibal, éd. et trad. Danièle GAILLARD, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

APPIEN, *Histoire romaine*, Tome VIII, Livre XIII, Guerres civiles, Livre I, éd. et trad. Paul GOUKOWSKY et François HINARD, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

CESAR, *Guerre civile*, Tome II, Livre III, éd. et trad. Pierre FABRE et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 1997.

CESAR, *Guerre civile*, Tome I, Livres I et II, éd. et trad. Pierre FABRE et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 2005.

CESAR, *Guerre des Gaules*, Tome II, Livres V-VIII, éd. et trad. Léopold-Albert CONSTANS et André BALLAND, Paris, Les Belles Lettres, 2008.

CICERON, *De l'orateur*, Tome II, Livre II, éd. et trad. Edmond COURBAUD et Henri BORNECQUE, Paris, Les Belles lettres, 2009.

⁴⁵ FLAVIUS JOSEPH, *Guerre des Juifs*, Tome III, Livres IV et V, éd. et trad. André Pelletier, Paris, Les Belles Lettres, 2003, V.7.316 : Τίτος δὲ τῆς τῶν στρατιωτῶν ἀσφαλείας οὐχ ἦττον τοῦ κρατεῖν προνοεῖ, καὶ τὴν μὲν ἀπερίσκεπτον ὁρμὴν ἀπόνοιαν λέγων, μόνην δ' ἀρετὴν τὴν μετὰ προνοίας καὶ τοῦ μηδὲν τὸν δρῶντα παθεῖν, ἐν ἀκινδύνῳ τῷ κατὰ σφᾶς ἐκέλευσεν ἀνδρίζεσθαι.

⁴⁶ Ce travail a bénéficié du soutien du LaScArBx.

- DION CASSIUS, *Dio's Roman history VII : Books LVI-LX*, éd. et trad. Earnest CARY et Herbert Baldwin FOSTER, London, New York, W. Heinemann, 1924.
- DION CASSIUS, *Dio's Roman history in nine volumes*, Tome II : Fragments of books XII-XXXV, éd. et trad. Earnest CARY et Herbert Baldwin FOSTER, London, Cambridge (Mass.), W. Heinemann Harvard university press, 1970.
- FLAVIUS JOSEPHE, *Guerre des Juifs*, Tome III, Livres IV et V, éd. et trad. André PELLETIER, Paris, Les Belles Lettres, 2003.
- FLAVIUS JOSEPHE, *The Jewish war*, Books V-VII, éd. et trad. Henri St. John THACKERAY, Cambridge (Mass.), London, Harvard university press, 1997.
- FLORUS, *Oeuvres*, Livre 2, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- FRONTIN, *Les stratagèmes*, éd. et trad. Pierre LAEDERICH, Paris, Éd. Economica, 2016.
- JUSTIN, *Abrégé des histoires philippiques de Trogue Pompée ; et Prologues de Trogue Pompée*, éd. et trad. Lucienne THELY-CHAMBRY et Émile CHAMBRY, *et al.*, Paris, Librairie Garnier et frères, 1936.
- LUCAIN, *La guerre civile (La Pharsale)*, Tome II, Livres VI-X, éd. et trad. Abel BOURGERY, *et al.*, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- PLUTARQUE, *Vies*, Tome IV, Timoléon-Paul Émile/Pélopidas-Marcellus, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1966.
- PLUTARQUE, *Vies*, Tome XIII, Démétrios-Antoine, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 1977.
- PLUTARQUE, *Vies*, Tome IX, Alexandre-César, éd. et trad. Robert FLACELIERE et Émile CHAMBRY, Paris, Les Belles Lettres, 2012.
- POLYEN, *Histoires*, Tome VIII, Livre X-XI, éd. et trad. Éric FOULON et Raymond WEIL, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- POLYEN, *Stratagems of war*, éd. et trad. Peter KRETZ et Everett L. WHEELER, Chicago, Ares publ., 1994.
- PSEUDO-CESAR, *Guerre d'Espagne*, éd. et trad. Nicole DIOURON, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- SALLUSTRE, *Catilina*, éd. et trad. Alfred ERNOUT et Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles lettres, 1996.
- SUETONE, *Vies des douze Césars*, Tome III, Galba-Othon-Vitellius-Vespasien-Titus-Domitien, éd. et trad. Henri AILLOUD, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- SUETONE, *Vies des douze Césars*, Tome I, César-Auguste, éd. et trad. Henri AILLOUD et François L'YVONNET, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- TACITE, *Annales*, Tome I, Livres I-III, éd. et trad. Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 2011.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXXII, Livres XLIII-XLIV, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXVIII, Livre XXXVIII, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

TITE-LIVE, *History of Rome*, V, XXI-XXII, éd. et trad. Benjamin Oliver FOSTER, Cambridge, Harvard University Press, 1982.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XV, Livre XXV, éd. et trad. Fabienne NICOLET-CROIZAT, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XVII, Livre XXVII, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1998.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XXV, Livre XXXV, éd. et trad. Richard ADAM, Paris, Les Belles Lettres, 2004.

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, Tome XI, Livre XXI, éd. et trad. Paul JAL, Paris, Les Belles Lettres, 2014.

VALERE MAXIME, *Faits et dits mémorables*, Tome I, Livres I-III, éd. et trad. Robert COMBES, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

VELLEIUS PATERCULUS, *Histoire romaine*, Tome II, Livre II, éd. et trad. Joseph HELLEGOUARC'H, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

Ouvrages contemporains

Corps au supplice et violence de guerre dans l'Antiquité, dir. Annie ALLELY, Bordeaux, Ausonius, 2014.

Adam O. ANDERS, « The "Face of Roman Skirmishing" », *Historia*, 64/3, 2015, p. 263-300.

Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU, *Combattre. Une anthropologie historique de la guerre moderne, XIX-XXI^e s.*, Paris, Seuil, 2008.

Catherine BAROIN, « Les cicatrices ou la mémoire du corps » dans *Corps romains*, dir. P. Moreau, Grenoble, J. Millon, 2002, p. 27-46.

Catherine BAROIN, « La beauté du corps masculin dans le monde romain : état de la recherche récente et pistes de réflexion », *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 14, 2015, p. 31-51.

Corps outragés, corps ravagés de l'Antiquité au Moyen Âge, dir. Lydie BODIQU, *et al.*, Turnhout, Brepols Publishers, 2011.

Sergio BOFFA, « Recherches sur l'escrime du soldat romain : le combat au glaive du II^e siècle av. J.-C. au II^e siècle ap. J.-C. », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 2010, p. 67-91.

Jean-Louis BRUNAUX, « Le corps du guerrier gaulois », dans *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité*, dir. A. ALLELY, Pessac, Ausonius, 2014, p. 169-183.

Entre traces mémorielles et marques corporelles : regards sur l'ennemi de l'Antiquité à nos jours, dir. J.-C. CARON, *et al.*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2014.

Peter CONNOLLY, « The Roman fighting technique deduced from armour and weaponry », dans *Roman Frontier Studies 1989. Proceedings of the XVth International Congress of Roman Frontier Studies (Canterbury, 2-10 Septembre 1989)*, dir. V. A. MAXFIELD et M. J. DOBSON, Exeter, University of Exeter Press, 1991, p. 358-363.

Pierre CORDIER, « Remarques sur les inscriptions corporelles dans le monde romain : du signe d'identification (notitia) à la marque d'identité (identitas) », *Pallas*, 65, 2004, p. 189-198.

Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine. Alpes Maritimes, Alpes Cottiennes, Corse, Narbonnaise*, Paris, Impr. Nationale 1907.

Émile ESPERANDIEU, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. 7-8-9, Gaule germanique*, Paris, Impr. Nationale 1918.

Patrice FAURE, « Parures, corps et identités militaires dans l'armée romaine impériale », dans *Parures et artifices : le corps exposé dans l'Antiquité*, dir. L. BODIQU, *et al.*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2011, p. 141-154.

Patrice FAURE, *L'aigle et le cep*, Bordeaux, Ausonius 2013.

L'histoire du corps dans l'Antiquité : bilan historiographique. Dialogues d'histoire ancienne, Supplément 14, dir. Florence GHERCHANOC, 2015.

Florence GHERCHANOC, *Concours de beauté et beautés du corps en Grèce ancienne*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 2016.

Catherine M. GILLIVER, « Battle » dans *The Cambridge history of Greek and Roman warfare. Volume II, Rome from the late Republic to the late Empire*, dir. P. A. G. SABIN, *et al.*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2007, p. 122-157.

Adrian Keith GOLDSWORTHY, *The Roman Army at War 100 BC-AD 200*, Oxford, Clarendon press, [1996] 1998.

John KEEGAN, *Anatomie de la bataille*, Paris, Robert Laffont, [1976] 1993.

Xavier LAPRAY, *La cité au combat traditions littéraires, pratiques militaires et idéal civique dans les récits de bataille latins tardo-républicains (César, Salluste et Tite-Live)*, thèse de doctorat [dactyl.], Université, Panthéon-Sorbonne, 2010.

Xavier LAPRAY, « Les violences corporelles dans les batailles rangées. L'exemple romain », dans *Corps au supplice et violences de guerre dans l'Antiquité*, dir. A. ALLELY, Pessac, Ausonius, 2014, p. 137-149.

Jon E. LENDON, *Soldats et fantômes*, Paris, Tallandier, [2005] 2009.

Nicole LORAUX, *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot Rivages, [1981] 1993.

Marcel MAUSS, « Les techniques du corps » dans *Sociologie et anthropologie*, dir. M. MAUSS, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 365-386.

Myles MCDONNELL, *Roman Manliness: Virtus and the Roman Republic*, New York-Cambridge-Melbourne, Cambridge University Press 2006.

Dominic MONTSERRAT, *Changing Bodies, Changing Meanings*, London-New York, Routledge, [1998] 2011.

Philippe MUDRY, « Fonctions de la blessure épique », dans *Le Corps dans les cultures méditerranéennes*, dir. P. CARMIGNANI, *et al.*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2007, p. 59-66.

David NOLAN, « Caesar's Exempla and the Role of Centurions in Battle », dans *"Circum mare": themes in ancient warfare*, dir. J. ARMSTRONG, Leiden, Boston, Brill, 2016, p. 34-64.

Philip A. G. SABIN, « The face of Roman Battle », *Journal of Roman Studies*, 90, 2000, p. 1-17.

Brian David TURNER, *Military Defeats, Casualties of War and the Success of Rome*, thèse de doctorat [dactyl.], University of North Carolina, 2010.

Graeme A. WARD, « The Roman Battlefield : Individual Exploits in Warfare of the Roman Republic » dans *The Topography of Violence in the Greco-Roman World*, dir. W. RIESS et G. G. FAGAN, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2016, p. 299-324.

Pour citer cet article

Sophie Hulot (2018). "*Ne nudarent corpora* : le corps du soldat romain exposé à la violence de guerre (de la deuxième guerre punique aux Flaviens)". *Annales de Janua – Antiquité*, n°6. .

[En ligne] Publié en ligne le 11 avril 2018.

URL : <http://09.edel.univ-poitiers.fr/annalesdejanua/index.php?id=1838>